

## PARENTS/ADOLESCENTS : REPRISE DE RELATION EN MÉDIATION FAMILIALE

### NOUVELLES DATES !

*Les enfants et les adolescents sont confrontés de plain-pied à la séparation de leurs parents et peuvent s'ensuire des réactions en corrélation avec leur âge, leur construction identitaire et psycho-affective. Par ailleurs, 43% des enfants perdent le contact avec un de leurs deux parents dans les deux à cinq ans qui suivent la séparation parentale.*

*Au travers de nos expériences, nous avons pu repérer que les réactions de l'adolescent sont souvent « sans nuances » et, lorsque le conflit des parents perdure, peut se produire une rupture de relation avec le parent dont il ne partage pas le quotidien. La Loi de 2007, modifiée en 2016 et relative à la Protection de l'Enfance confirme que l'enfant est sujet de Droit et indique dans l'article 388-1 du Code Civil, au nom de l'intérêt supérieur du mineur que "dans toute procédure le concernant, l'enfant capable de discernement peut être entendu", se pose alors la question de sa place dans le processus de médiation familiale.*

*L'accompagnement par la médiation familiale peut alors resserrer une coparentalité et, dans un temps parallèle, accompagner l'adolescent et son parent pour permettre l'expression des besoins et favoriser la remise en relation. L'adaptation du processus de médiation familiale à ce contexte spécifique nécessite un approfondissement des connaissances et le développement d'aptitudes professionnelles spécifiques. Cette session de formation continue permettra une connaissance de différents modèles d'intervention de cette approche afin que chaque participant puisse construire sa propre manière d'intervenir tout en intégrant le cadre et les techniques spécifiques à ce contexte de la médiation familiale.*

### Objectifs

Cette session de formation vise à :

- ▶ Rappeler les connaissances psychologiques et notamment la construction identitaire des enfants/des adolescents et la théorie de l'attachement,
- ▶ Identifier les besoins spécifiques de l'adolescent,
- ▶ Connaître le cadre légal de la place de l'enfant mineur dans le conflit de ses parents,
- ▶ Prendre connaissance du cadre et processus spécifiques de la médiation familiale transposés à ce contexte,
- ▶ Permettre aux parents de renouer un dialogue pour exercer réellement leur coparentalité et identifier, ensemble les besoins de leur enfant,
- ▶ Favoriser l'expression des besoins de l'adolescent,
- ▶ Permettre la remise en relation parents/adolescents et accompagner la recherche d'accords parentaux.

### Méthodologie

- ▶ Exposés théoriques
- ▶ Vidéos
- ▶ Exercices individuels et de groupe
- ▶ Mises en situation

### Programme (joint en annexe)

Cette session de formation se décompose en deux fois deux journées articulant théorie et pratique.

Le programme se décline comme suit :

- ▶ Construction identitaire et psychoaffective de l'adolescent,
- ▶ Cadre légal de la place de l'enfant mineur,
- ▶ Conduite d'entretiens familiaux et d'entretiens avec l'adolescent,
- ▶ Processus de médiation familiale adapté à la reprise de relation,
- ▶ Présentation de différents modèles d'intervention.

## Public cible

Les médiateurs familiaux titulaires du DEMF en exercice, les médiateurs familiaux en fin de cycle de formation au DEMF. Le groupe est constitué de quinze participants au maximum.

## Formateurs

**Jocelyne DAHAN**, Médiatrice Familiale DE et formatrice.

**Marc JUSTON**, Président TGI Honoraire, Magistrat Temporaire.

**Vincent BUORO**, Psychologue clinicien, Formateur.

## Dates et lieu – Changement de dates

Cette session de formation est de quatre jours répartis en deux modules de deux journées :

- ▶ **Module 1 : jeudi 14 et vendredi 15 mai 2020**
- ▶ **Module 2 : lundi 29 et mardi 30 juin 2020**

Les horaires sont fixés de 9h à 17h, incluant la pause du déjeuner.

Elle se déroule dans les locaux de la Sauvegarde de l'Enfance du Tarn & Garonne au sis 60 Avenue de Beausoleil à MONTAUBAN. Un parking gratuit est disponible à proximité.

## Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de **450 € (+ 20 € maximum par repas)**

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une convention de formation est établie. Une attestation de participation (28 heures) sera délivrée à l'issue de la formation.

Si le quota minimum de participants n'est pas requis, l'IFEFF pourra annuler la formation et la reporter à une date ultérieure.

Annexe : Programme - PARENTS/ADOLESCENTS : REPRISE DE RELATION EN MÉDIATION FAMILIALE

Jeudi 14 mai 2020	Vendredi 15 mai 2020	Lundi 29 juin 2020	Mardi 30 juin 2020
<p>9h-9h15 Accueil des participants Présentation de la formation</p> <p>9H15-10h30 La MFPA présentation et émergence</p>	<p>9h-9h15 Retour de la journée précédente</p> <p>9H15-10h30 Mise en situation En groupe</p>	<p>9h-9h15 Retour du module 1</p> <p>9H15-10h30 Approfondissement des techniques spécifiques pour conduire un dispositif de médiation familiale parents/adolescents</p>	<p>9h-9h30 Retour journée 3</p> <p>9H30-10h30 Présentation de la transposition des acquis formation et application sur la pratique.</p>
10h30-10h45 PAUSE	10h30-10h45 PAUSE	10h30-10h45 PAUSE	10h30-10h45 PAUSE
<p>10h45-11h10 La médiation familiale parents- adolescents Définitions Différentes pratiques</p> <p>11h30-12h30 La MFPA : un dispositif spécifique</p>	<p>10h45-12h30 Analyse, synthèse et échanges mises en situation</p>	<p>10h45-12h30 Mise en situation et analyse</p>	<p>10h45 -12h30 Approfondissement des données théoriques nécessaires à ce dispositif. Mise en situation et analyse</p>
12h30-13h45 REPAS	12h30-13h45 REPAS	12h30-13h45 REPAS	12h30-13h45 REPAS
<p>13h45-15h30 Entretien avec l'adolescent Vidéo</p>	<p>13h45-15h30 Et du côté du Droit</p> <p>Intervenant : Marc JUSTON</p>	<p>13h30-14h45 Construction identitaire et psychoaffective de l'adolescent</p> <p>Intervenant : V. BUORO</p>	<p>13h30-14h45 Rédaction du projet de création du service médiation familiale parents/adolescents</p>
15h30-15h45 PAUSE	15h30-15h45 PAUSE	14h45-15h10 PAUSE	14h345-15h10 PAUSE
<p>15h45-17h00 L'entretien parents/adolescent Apports méthodologiques et théoriques Mise en situation et analyse</p>	<p>15h45-16h45 Et du côté du Droit (Suite)</p> <p>Intervenant : Marc JUSTON</p> <p>16h45-17h00 Bilan de la session 1</p>	<p>15h10-17h00 L'adolescent face au conflit de ses parents</p> <p>Intervenant : V. BUORO</p>	<p>15h10-16h15 Présentations des synthèses de groupes</p> <p>16h15-17h Bilan de la session 2 et bilan global de la session de formation.</p>